



DISPOSITIF SESAME DANS LE VAL-D'OISE

Vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les
métiers de l'encadrement

23 Juin 2016
UT DIRECCTE

Dispositif mis en place par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

OBJECTIFS DU DISPOSITIF



Accompagner vers un emploi d'éducateur sportif ou d'animateur, les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle résidant au sein d'un QPV ou d'une zone de revitalisation rurale.



Conduire les jeunes identifiés à une qualification professionnelle dans le champ du sport ou de l'animation par l'obtention d'un diplôme (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS) en leur proposant un parcours individualisé de formation



Permettre l'accès à un emploi de qualité notamment en articulant le parcours du jeune autour de parcours pré-qualifiants et vers les contrats aidés : Emplois d'avenir , CUI-CAE , ou Contrats d'apprentissage .

OBJECTIFS QUANTITATIFS

Au niveau de la région Ile de France

Au regard des crédits prévus sur la base d'un coût de **2000€** par jeune, les objectifs régionaux prévoient de faire entrer pour **249 jeunes** dans le dispositif en 2016 (186 pour le champ sport et 63 pour le champ jeunesse).

Pour le Département Val-d'Oise

Au regard des crédits prévus sur la base d'un coût de **2000€** par jeune, les objectifs régionaux 2016 prévoient pour le Département du Val-d'Oise l'entrée dans le dispositif de **24 jeunes** dont 18 pour le champ sportif et 6 pour le champ de l'animation.

LE PUBLIC VISE



Jeunes de 16 -25 ans en difficulté d'insertion sociale et ou professionnelle



Résidant au sein d'un quartier politique de la ville (QPV)

Lien <https://sig.ville.gouv.fr/adresses/recherche>

ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR)

(pour information, Il n'y a pas actuellement de ZRR dans le Val-d'Oise)

- ☐ en mesure :
- ☐ - D'envisager un projet professionnel dans le secteur de l'animation et du sport,
- ☐ - D'exprimer une motivation pour l'encadrement des APS ou d'activités socioculturelles,
- ☐ - De justifier d'une première expérience dans l'un de ces secteurs,
- ☐ - De pratiquer une ou plusieurs APS,
- ☐ - De répondre aux obligations d'honorabilité prévues pour l'encadrement des activités physiques et sportives ou socioculturelles.

MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF SUR LE VAL-D'OISE

- Pilotage régional du dispositif par la DRJSCS Ile de France

Pilotage départemental du dispositif par la DDCS 95

1 référent par département

- Dispositif d'accompagnement par 3 opérateurs organismes de formation pour le 95

- Secteur animation : (6 jeunes)
- Le CPCV Saint prix

- Secteur sport : (18 jeunes, 9 pour chaque structure)
- L'UCPA (9)
- TRANS-FAIRE (9)

Organismes de formation pour le Val-d'Oise	Responsable du suivi du suivi du dispositif pour l'organisme de formation	Personne à contacter pour le jeune	Nombre de jeunes à accompagner dans le dispositif Sésame
<p align="center">CPCV Ile de France 7 Rue du Château de la Chasse, 95390 Saint-Prix tel : 01 34 27 46 46</p>	<p align="center">Mériem Khaldi Directrice</p>	<p align="center">Coordination Khaldi Norsadette 06 73 89 22 33 n.khaldi@cpcvidf.asso.fr Assistante Dominique Huin 01 34 27 46 52 dhuin@cpcvidf.asso.fr</p>	<p align="center">6 Secteur Jeunesse</p>
<p align="center">UCPA</p>	<p align="center">Jérôme Mainguy Coordonnateur formation</p>	<p align="center">Coordination Kheira Lakhdar klakhdar@ucpa.asso.fr Tel: 06 76 73 87 17</p>	<p align="center">9 Secteur Sport</p>
<p align="center">TRANS-FAIRE 18 Rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris TEL : 01 45 23 83 83</p>	<p align="center">Alain Rouvrais Directeur adjoint</p>	<p align="center">Lalia Soumaré l.soumare@trans-faire.fr tel :01 45 23 83 83 Coordination P.Carpentier Tel :06 28 42 35 84</p>	<p align="center">9 Secteur Sport</p>

MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF SESAME SUR LE VAL-D'OISE

Phase 1 Repérage des jeunes :

Missions locales , CIJ, associations sportives notamment,

Phase 2 Orientation du jeune

Vers un des 3 organismes de formation retenus pour le Val-d'Oise (6 jeunes pour le secteur jeunesse, 18 jeunes pour le secteur sport)

Phase 3 Accompagnement du jeune réalisée par l'organisme de formation

Exemple:

- 1 Repérage des emplois potentiels
- 2 Définition du projet du jeune
- 3 Cadrage du parcours
- 4 Projet de financement
- 5 Bilan des acquis et positionnement
- 6

Phase 4 Validation du parcours par la DDCS 95 et la DRJSCS (comités de pilotage)

- 1 Pré-qualification possible en amont ou pendant le contrat de travail
- 2 Signature d'un contrat de travail
- 3 Qualification

FINANCEMENT DU PARCOURS SESAME

Une aide de 2000€ versée par le Ministère de la jeunesse , des sports et de la vie associative à la structure accompagnatrice pour financer le parcours du jeune(exemple financement PSC1, remise à niveau , Bnssa , CQP , etc...).

Les autres dispositifs de financements de la formation professionnelle devront être utilisés dans un second temps, notamment pour les

Contrats d'apprentissage

Contrats emplois aidés exemple EAV , CUI-CAE



Financement OPCA

Suivi de l'accompagnement des jeunes et du déploiement du dispositif.

Au niveau régional

- **Afin de coordonner la mise en œuvre du dispositif et le déploiement des mesures, un comité de pilotage**, auquel les référents SESAME des DDCS participeront sera chargé du suivi de ce dispositif. Une adresse mail fonctionnelle est mise en place pour toutes les communications relatives au dispositif SESAME : drjscs75-sesame@drjscs.gouv.fr

□ Au niveau départemental

- **Un cahier des charges** a été transmis à chaque structure en charge d'accompagner les jeunes dans le dispositif.
- **Un comité de pilotage départemental** avec participation des organismes de formation permettra un suivi régulier du dispositif;
- Des bilans spécifiques avec chaque organisme (déplacement dans l'organisme de formation) pourront être également programmés;
- **Les fiches de recrutement, de construction, de bilan, d'insertion à 6 mois** du jeune dans le parcours Sésame devront être régulièrement et simultanément transmises par les organismes à la DDCS du Val-d'Oise et à la DRJSCS Ile de France.

L'objectif affiché est de permettre à tous les jeunes entrant dans le dispositif d'acquérir , à la suite d'un parcours de formation adapté une qualification débouchant sur un emploi durable.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION